

Ministry of HealthHealth Programs and Delivery
Division

Laboratories and Diagnostics Branch

438 University Ave, 4th Floor
Toronto ON M7A 1N3
Telephone: 416-543-3440**Ministère de la Santé**Division des programmes de santé
et de la prestation des servicesDirection des laboratoires et des
services diagnostiques438, av. University, 4e étage Toronto
ON M7A 1N3
Téléphone : 416-543-3440

73-2023-5921

DATE : 2 juin 2023**DESTINATAIRES :** Partenaires des services provinciaux de l'Ontario (accès continu) et fournisseurs de services de santé**EXPÉDITRICE :** Neeta Sarta
Directrice
Direction des laboratoires et des services diagnostiques**OBJET :** **Prolongation de l'accès aux tests antigéniques rapides jusqu'au 31 décembre 2023**

Le Programme provincial de dépistage antigénique et le programme de distribution de trousse de dépistage antigénique rapide au public, deux programmes temporaires, ont joué un rôle essentiel dans les mesures d'intervention d'urgence de la province face à la pandémie, en assurant à la population un accès facile à des tests antigéniques rapides (TAR) gratuits lorsque les volumes d'infection par la COVID-19 étaient à leur maximum et qu'il fallait élargir l'accès au dépistage pour arrêter la propagation du virus.

Compte tenu de la baisse des taux d'infection à la COVID-19, de l'augmentation des taux de vaccination et de la diminution constante de la demande de TAR, la province mettra fin à ses programmes de dépistage antigénique rapide à compter du 30 juin 2023.

Alors que certains groupes quitteront le programme le 30 juin 2023, nous vous offrons, ainsi qu'à d'autres partenaires qui représentent des groupes très vulnérables à des effets graves causés par la COVID-19, un accès continu à des tests gratuits. Toutes les maisons de retraite en Ontario auront un accès continu aux tests pendant la période d'accès prolongé (du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023). Les maisons de retraite sont invitées à continuer à passer des commandes en utilisant les systèmes et processus existants.

Les tests inutilisés ou périmés ne peuvent être renvoyés à aucun entrepôt de l'administration centrale pour des raisons de contrôle de la qualité. Nous encourageons les participants au programme à consulter les [directives du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs \(MEPP\)](#) concernant l'élimination appropriée et sécuritaire des déchets provenant des TAR, y compris les trousse de TAR inutilisées et/ou périmées. Des renseignements sur la [prolongation de la date de péremption](#) par le fabricant sont disponibles sur le site Web de Santé Ontario.

La stratégie ontarienne de dépistage de la COVID-19 sera de plus en plus axée sur les outils de dépistage moléculaire, qui sont disponibles dans les pharmacies et dans de nombreux autres endroits en Ontario. Les personnes qui satisfont aux conditions requises pour le dépistage

peuvent trouver un emplacement près de chez elles à l'adresse suivante :
<https://www.ontario.ca/centres-depistage>.

Les participants au programme peuvent contacter le ministère à l'adresse PASP@ontario.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fin des programmes.

Nous vous remercions une nouvelle fois de votre soutien en faveur de ces importantes initiatives provinciales. Ces mesures ont constitué une grande partie de notre stratégie d'intervention face à la COVID-19. Nous tenons à remercier les partenaires du programme, les administrateurs et le personnel qui continuent à soutenir ces efforts.

Bien cordialement,

« Original signé par »

Neeta Sarta

c. c. : Angie Wong, sous-ministre adjointe par intérim, Programmes de santé et prestation des services, ministère de la Santé
Holly Moran, sous-ministre adjointe, Petite enfance et Garde d'enfants, ministère de l'Éducation
Jacqueline Cureton, sous-ministre adjointe, Politiques, programmes et partenariats stratégiques pour les aînés et l'accessibilité, ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité